

BULLETIN COMMUNAL

Wellin | avril 2024



© dbcreation-MTFESH

4

Dossier
Budget 2024



10

Plaines ATL et stages
Été 2024



11

Stages
Été 2024

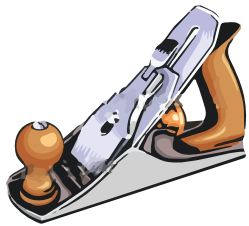
PEUGEOT
NEW E-3008



ROSSION
SOHIER / WELIN & Fils

Votre concession
automobile
Peugeot à Wellin

Tél. : 084 / 38 81 86
www.rossionetfils.be



Olivier
CHARLES

Bois • PVC • Alu

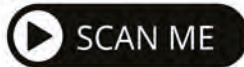
Menuiserie intérieure et extérieure

Placard, dressing, aménagement intérieur, porte, parquet, ...
Bardage, isolation, terrasse, volet, screen, ...

Porte en
chêne massif
1^{er} prix
495€ htva/porte



Route de Beauraing 1C, 6920 Wellin - 0475 84 99 13 - 084/46.88.49
olivier.charles@menuiserie-charles.be - <http://www.menuiserie-charles.be>



Constructions



www.balfroid-magnee.be
084/38.92.56

autoselux
votre spécialiste automobile

Votre spécialiste en vente de véhicules de direction, d'occasion récents et neufs.
Votre atelier de réparation mécanique et carrosserie toutes marques.

Rue de Rochefort 64a - 6927 TELLIN
Tél : 084 / 223 123

autoselux.be | [www](http://www.autoselux.be)
autoselux | [f](https://www.facebook.com/autoselux)

@autoselux | [i](https://www.instagram.com/autoselux)
AUTOSELUX | [y](https://www.youtube.com/autoselux)



Le mot du Bourgmestre

La période printanière est synonyme du retour de la lumière avec une nature qui, par sa force, lui permet de revivre un nouveau cycle, dans la continuité... C'est incontestablement la plus belle période de l'année !

Nous sommes ravis de vous partager d'excellentes nouvelles concernant nos finances communales. Grâce aux réserves constituées avec sagesse depuis le début de cette législature, nous disposons des ressources nécessaires pour financer les nombreux projets à venir qui amélioreront encore les services et la beauté de notre cadre de vie. Parmi ceux-ci, nous comptons les travaux de rénovation énergétique du Centre Sportif et de la salle de Lomppez, l'embellissement du rond-point d'Halma, porte d'entrée de la commune, ainsi que le verdissement de l'ancien parking Pasquasy et de la Grand-Place, sans oublier la réalisation du skate-park, entre autres. Dans les mois à venir, d'autres initiatives viendront s'ajouter, telles que la rénovation complète des infrastructures (vestiaires, sanitaires, buvette) du terrain de football B, ainsi que la création d'un terrain de tennis couvert.

Nous sommes particulièrement fiers d'avoir obtenu des subsides pour environ 6.000.000 € depuis 2019. À cela s'ajoute un investissement d'environ 4.000.000 € par Idelux pour les travaux d'aménagement de l'extension du Parc d'Activité Économique. De plus, le financement par le SPW pour la rénovation et la sécurisation de la rue de la Station, finalement prévue pour mars 2025 après le carnaval, s'élève à plus d'1.000.000 €. Ainsi, le total des subsides directs et indirects obtenus au cours de cette législature dépasse les 10.000.000 €, un record absolu qui soulage considérablement la charge financière de la commune et bénéficie à l'ensemble de ses citoyens.

Vous trouverez également un article captivant sur l'histoire de l'ancien Couvent à Chanly, que nous envisageons de reconverter en pôle social communal. Ce lieu accueillera notamment les bureaux du CPAS, la Maison d'Accueil Communautaire pour les Aînés (MACA), ainsi que la distribution des colis alimentaires. Pour répondre aux besoins de mobilité jusque Chanly et ailleurs, les usagers du CPAS et de la MACA pourront utiliser les véhicules de l'ALE de Wellin, qui sont actuellement équipés de deux voitures et bientôt d'un troisième véhicule de 9 places. L'ALE de Wellin engagera également un chauffeur supplémentaire pour assurer ce service de transport, répondant ainsi à un besoin essentiel de mobilité dans notre commune rurale.

De plus, une fois libérés les locaux actuellement occupés par le CPAS près de la Grand-Place de Wellin, nous prévoyons d'y installer la future « Maison de la Jeunesse de Wellin », ainsi que la future « École des Devoirs ». Ces nouvelles affectations contribueront à améliorer les services au bénéfice de la jeunesse dans notre commune.

En conclusion, les réalisations et les projets se multiplient, soutenus généreusement par des subsides extérieurs et des finances communales solides. Comme toujours, nous sommes convaincus que vous prendrez plaisir à découvrir cette nouvelle édition du Bulletin Communal et nous vous souhaitons une agréable lecture.

Benoît CLOSSON, Bourgmestre
benoit.closson@wellin.be

Vous souhaitez proposer un article informatif d'intérêt public (retour sur une activité, présentation d'une association, un sujet historique...)?

Vous représentez une association ou un club sportif et souhaitez communiquer un événement dans l'agenda communal ?

Contactez-nous avant le 1^{er} juillet 2024, la prochaine parution du bulletin communal et de l'agenda est prévue en août 2024.

- **Editeur responsable** : Benoît Closson, Bourgmestre
- **Comité de rédaction** : Charlotte Léonard, Marie-Chantal Burnotte, Annick Mahin
- **Graphisme** : Alice Fohal
- **Photo de couverture** : Sohier (© dbcreation-MTFSH)
- **Impression et diffusion** : Regifo Edition
- **Contact** : Marie-Chantal Burnotte, 084 43 00 42 marie-chantal.burnotte@wellin.be

SOMMAIRE

Dossier Budget 2024	4
Etat civil 2023.....	7
Elections du 9 juin 2024	8
Les nouvelles du Centre Sportif.....	9
Stages et plaines ATL - été 2024	10
Pollec	13
Les travaux sur la commune	14
Val des Seniors	17
Nos partenaires.....	18
Les nouvelles du CPAS	19
En images.....	20
Tu cherches un job d'étudiant ?.....	21
Le saviez-vous ?.....	22
Infos en vrac	23
Association à la une.....	25
Parole à l'opposition.....	26

Agenda en encart central détachable

Le budget 2024 en chiffres

A l'ordinaire

Les **dépenses ordinaires** servent à remplir les missions de l'administration, hors investissements.



DÉPENSES TOTALES

7.023.858,04 €



PERSONNEL

2.831.651,16 €
40,31%

Les dépenses de personnel servent à payer les traitements des agents communaux ayant une mission de service public.



FONCTIONNEMENT

1.582.965,24 €
22,54%

Ces dépenses servent à assurer le fonctionnement de l'institution : chauffage, assurances, téléphonie, entretien de bâtiments...



TRANSFERT

1.477.494,62 €
21,04%

Près d'un quart du budget communal est redistribué à d'autres instances : CPAS, Centre sportif, zone de Police, zone de secours, Fabrique d'Eglise, subventions...



DETTE

1.131.747,02 €
16,11%

Ce sont les remboursements des charges d'emprunts contractés pour financer les investissements.

Les **recettes ordinaires** sont les revenus prévisibles et réguliers de l'administration.



RECETTES TOTALES

7.023.858,04 €



PRESTATIONS (17,11%)
1.201.749,54 €

Ces recettes sont liées aux services rendus à la population ou aux entreprises (crèche, vente de bois, locations de chasse, locations de salles...).



DETTE (1,85%)
129.825,96 €

Les recettes de dette sont constituées essentiellement des intérêts créditeurs sur comptes bancaires, des intérêts de retard perçus sur créances et des dividendes des intercommunales.



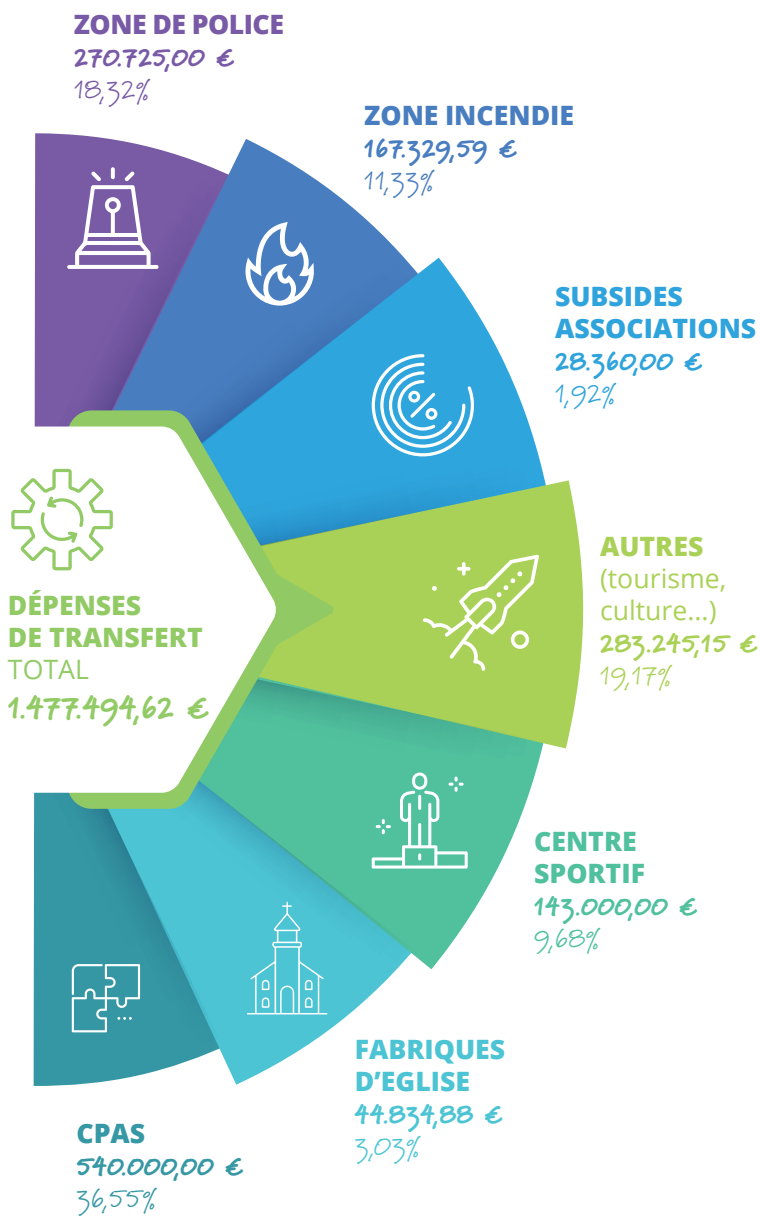
TRANSFERTS (78,08%)
5.484.519,33 €

Il s'agit des recettes reçues d'une autre instance de pouvoir (IPP, précompte immobilier, subventions), d'un fonds (Fonds des communes) ou directement des citoyens (taxes, redevances).



PRÉLÈVEMENT (2,96%)
207.763,21 €

La Commune a constitué depuis plusieurs années des fonds de réserve où puiser pour faire face aux éventuelles difficultés financières.



A l'extraordinaire

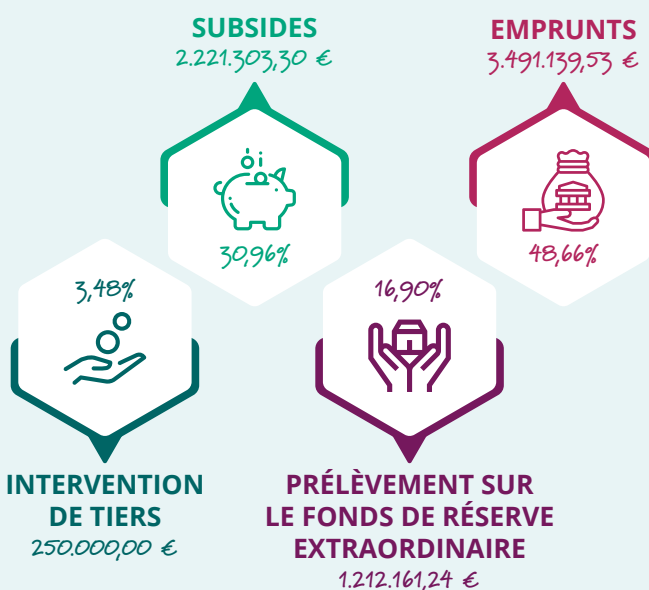
Le budget extraordinaire regroupe les investissements, les achats ou travaux exceptionnels qui seront amortis sur plusieurs années.

Ceux-ci sont financés par des subsides, des emprunts, des prélèvements sur le fonds de réserve extraordinaire et des interventions de tiers.

DÉPENSES TOTALES

7.174.604,07 €

Financement du budget extraordinaire



Les projets à l'extraordinaire :

- Projet smart cities 2023 : 49.900 €
- Matériel informatique : 2.000 €
- Auteur de projet pour projet immobilier parking basket : 281.000 €
- Travaux et maintenance bâtiments communaux : 50.000 €
- Auteur de projet aménagement couvent Chanly : 70.000 €
- Risques inondations : 126.921,73 €
- Protections inondations : 10.000 €
- Entretien des voiries communales 2022-2024 : 400.000 €
- Entretien des voiries communales 2024 : 20.000 €
- Véhicule service technique : 60.000 €
- Distributeur de fuel : 8.000 €
- Mobilier urbain signalisation : 16.000 €
- Travaux éclairage public : 12.000 €
- Desherbeur mécanique : 30.000 €
- Voie lente Neupont-Chanly : 243.000 €
- Achat matériel équipement voirie : 15.000 €
- PIC 2022-204 Ronchy-Triot Masbore : 947.338,49 €
- PIMACI 2022-2024 Trottoirs-Vélos : 162.073,88 €
- Equipement parcours Lomprenz tourisme : 4.000 €
- Balisage pédestre tourisme et aménagement : 60.000 €
- Panneau touristique Q8 : 3.600 €
- Panneaux départs promenades : 2.000 €
- Illuminations fin d'année : 5.000 €
- Réservoir eau agriculteurs : 15.000 €
- Entretien des chemins forestiers 2024 : 53.000 €
- Equipement sécurité école : 5.500 €
- Achat mobilier divers école de Lomprenz : 11.000 €
- Tableau numérique : 4.000 €
- Mobilier divers MDA : 3.500 €
- Maison rurale de Lomprenz PCDR : 2.314.609,64 €
- Rénovation énergétique du complexe sportif et cabine HT : 1.380.640,07 €
- Protections murs salle de gym CSW : 8.500 €
- Skate park complexe sportif : 200.000 €
- Travaux et maintenance églises : 121.000 €
- Equipement des cimetières communaux : 15.000 €
- Schéma développement communal (étude incidence) : 40.000 €

FINANCES communales

Service finances : 084 43 00 48 • sophie.rossion@wellin.be | Bourgmestre en charge des finances : 0475 82 41 93 • benoit.closson@wellin.be

Quand on parle des finances communales, nous sommes toujours amusés de lire les commentaires de l'opposition au Conseil communal, laquelle :

- critique notre politique fiscale
- critique l'augmentation de la dette
- critique l'augmentation des charges de personnel
- critique les bonnes réserves constituées lors de cette législature

A part ça, quelles sont les propositions constructives de l'opposition en matière financière ? Aucune, rien depuis 2018... sauf des critiques, critiques, critiques, critiques...

QUELLE EST LA RÉALITÉ DES COMPTES ET DE LA FISCALITÉ COMMUNALE ?

Tout d'abord, il y a la **baisse du taux de l'Impôt des Personne Physique de 0,4 %** en deux temps :

- en début de législature : **nous réduisons le taux** qui passe de 8,2% à 8,0 %
- en fin de législature : **nous réduisons le taux** qui passe de 8,0 % à 7,8 %

Ce mouvement de baisse fiscale est à l'inverse de l'**ancienne législature 2012-2018** dont le chef de file de l'opposition Bruno MEUNIER était au pouvoir. A son époque, il **avait augmenté considérablement cette taxe de 0,7 %** en passant de 7,5% à 8,2% !

Dans un souci de transparence, nous rappelons également que nous avons légèrement augmenté le taux du précompte immobilier dont les revenus cadastraux étaient anormalement bas sur la Commune. Depuis lors, nous sommes dans la moyenne régionale, ni plus ni moins.

Nous avons réactivé la taxe « égouts » en la limitant à 40 € par an pour faire face aux charges d'investissement du réseau d'égout et à l'entretien de celui-ci. C'est simplement l'application du « coût-vérité », c'est-à-dire une bonne gestion ! Si les citoyens devaient investir eux-mêmes dans l'épuration des eaux sales, le coût serait bien plus lourd. En mutualisant ces coûts entre tous les habitants, nous sommes tous gagnants. De plus, certaines catégories sont exemptées de cette taxe, à savoir les faibles revenus, les personnes sous statut BIM (VIPO), les personnes surendettées et les personnes non-raccordables au réseau public d'égout.

Certaines petites taxes annexes ont été légèrement augmentées (piscine, mitrilles, documents administratifs, séjour touristiques) à l'unanimité des élus communaux, donc en ce compris avec le soutien de l'opposition qui critique aujourd'hui... Nous cherchons la cohérence...

QU'EN EST-IL DE LA DETTE ?

Nous pouvons faire face sans aucune difficulté à l'augmentation de la dette, laquelle est nécessaire pour financer les investissements en cours et les nouveaux projets. A titre d'exemple, citons la rénovation complète de l'hôtel de ville, la construction de la salle d'Halma, la rénovation de l'office du tourisme, la création de logements tremplins à l'ancienne gendarmerie, la rénovation des voiries et trottoirs au Bai Jouai, les nombreux travaux d'amélioration et d'entretien des voiries communales, la modernisation du charroi communal, les investissements pour l'école de Lomprez, la rénovation énergétique de la salle de Lomprez, la rénovation énergétique du Hall omnisport, la création du skate-park, etc...

QU'EN EST-IL DES CHARGES DE PERSONNEL ?

Nous avons totalement assumé l'indexation générale des salaires, ce que l'opposition nous reproche aujourd'hui en critiquant l'augmentation des charges du personnel. C'est le comble quand on sait que ce mécanisme légal permet au personnel communal de maintenir son pouvoir d'achat !

QU'EN EST-IL DES RÉSERVES CONSTITUÉES SOUS CETTE LÉGISLATURE ?

En moins de 5 ans, nous avons redressé les finances communales. Depuis lors, nous avons constitué des réserves pour **2.843.458,83 €** !

A vrai dire, avec de tels résultats, on pouvait s'attendre aux félicitations de l'opposition... Et pourtant, dans son discours, l'opposition se perd dans ses chiffres et ses tableaux pour tenter de démontrer une mauvaise gestion financière, en vain...

Que les choses soient bien claires, l'indicateur financier pertinent, c'est le résultat final en fin d'exercice, à savoir : est-on en perte ou en boni ? Et là, oh surprise, voici la vérité des chiffres qui fait mal à l'opposition et qu'elle ne vous dira pas, à savoir que **les résultats des comptes qui étaient en négatifs sous l'ancienne législature depuis 2016 (en rouge), sont désormais en positifs depuis cette législature en 2019 (en vert) :**

- Comptes 2016 : **mali de - 99.320,93 €**
- Comptes 2017 : **mali de - 79.659,95 €**
- Comptes 2018 : **mali de - 222.381,36 €**
- Comptes 2019 : **boni de + 23.988,68 €**
- Comptes 2020 : **boni de + 26.453, 24 €**
- Comptes 2021 : **boni de + 439.552 €**
- Comptes 2022 : **boni de + 556.750,14 €**
- Compte 2023 : **estimation d'un boni de 440.000 € au moment de la rédaction de ce texte.**

En conclusion, les finances communales sont assainies, grâce à une vision stratégique à long terme. Conformément à notre devise : Voir loin, être proche !



ÉTAT CIVIL 2023

Service état civil : 084 43 00 41 • marie-chantal.burnotte@wellin.be | Officier de l'état civil : Benoît Closson • 0475 82 41 93 • benoit.closson@wellin.be

Naissances

02/01/2023 DUMONT Anaïs
 02/01/2023 DUMONT Mathis
 09/01/2023 GILLET Estève
 13/01/2023 DAUNE Henry
 14/01/2023 QUIRYNEN Hanaé
 23/02/2023 PONCELET SIMON Lucien
 24/03/2023 PICCOLI Charlie
 27/03/2023 POLOME Corentin
 28/03/2023 CHERBONNEAU Gabriel
 31/03/2023 PETIT Mathis
 04/04/2023 ANDRE Audrèle
 07/05/2023 VERMEESCH Zaz
 14/05/2023 RENARD Maé
 23/05/2023 CHARLES Julia
 01/07/2023 PELTGEN Ernest
 03/07/2023 GEORGES Capucine
 04/07/2023 MARTOS-LECHADO Javier
 24/07/2023 DAVIN DELCUVE Milo
 28/07/2023 DE CAUSMAECKER Rose
 02/08/2023 LAMBERT Lise
 21/08/2023 CHAMPAGNE Chloé
 02/09/2023 MATHIEU Elio
 30/10/2023 SCHNEIDER Athéna
 07/11/2023 ADAMS Leyne
 11/11/2023 MEIRLAEN Ambre

15/07/2023 Lebecque Mathieu & Déom Emilie
 15/07/2023 Rodrique François & Marée Odile
 19/08/2023 Daune Kevin & Crépin Aline
 16/12/2023 Charles Augustin & Closset Odile

04/08/2023 Beaujean Odette
 22/08/2023 Herremans Elisabeth
 27/08/2023 Marchal Louis
 09/09/2023 Nollomont Yvette
 17/09/2023 Philippe Lydie
 28/09/2023 Brilot Christian
 30/09/2023 Leonet Olivier
 12/10/2023 Dermience Robert
 17/10/2023 Adriany Michel
 30/10/2023 Moreau Marcelle
 05/11/2023 Dachelet Raymonde
 09/11/2023 Simon Jean
 19/11/2023 Paquet José
 22/11/2023 Schmickrath Edmond
 30/11/2023 Frogneux Madeleine
 08/12/2023 Kraack Jean
 08/12/2023 Billy Louis
 19/12/2023 Davin Paul
 20/12/2023 Marchal Françoise
 29/12/2023 Philippe Marie J
 31/12/2023 Leurquin Jean

Décès

01/01/2023 Petit Jacqueline
 09/01/2023 Tibacx Jérémy
 18/01/2023 Blancquaert Lisette
 13/02/2023 Cugnon Eugénie
 16/02/2023 Léonard Gaston
 16/02/2023 Bertin-Mourot Josette
 20/02/2023 Didriche Freddy
 20/02/2023 Neuret Marie
 01/03/2023 Depresseux Gisèle
 02/03/2023 Liban Juliana
 04/03/2023 Liban Michelle
 09/03/2023 Schaers Jeannicq
 01/04/2023 Hérin Roland
 02/04/2023 Fortuné Yvette
 02/04/2023 Goderniaux Edmond
 08/04/2023 Gillet Ghislaine
 24/04/2023 Lambert Robert
 25/04/2023 Sasaki Shinji
 29/04/2023 Mahy Jeanne
 07/05/2023 Houillon Maurice
 19/05/2023 De Sloovere Viviane
 20/05/2023 Leroy Marie Thérèse
 28/05/2023 Barthélemy Jean Paul
 29/05/2023 Jottard Paula
 31/05/2023 Rouyer André
 02/06/2023 Charles René
 06/06/2023 Lambert Fredy
 14/06/2023 Quertinmont Octavie
 09/07/2023 Decarme Marie
 13/07/2023 Anciaux Jules
 20/07/2023 Goncalves De Jesus Maria

Anniversaires de mariage 2024

NOCES D'OR (50 ANS)

- Grumiaux Serge & Streignard Marie
- Golinvaux Auguste & Adam Ginette
- Simon Richard & Pairon Danièle
- Rosier Jean Louis & Ledoux Sabine
- Mottet Marc & Colleaux Liliane
- Roisin Thierry & Teyck Micheline
- Gouverneur Bernard & Van De Poel Christine
- Lambot Emile & Maka Josiane
- Gilson Bernard & Dejardin Marie

NOCES DE DIAMANT (60 ANS)

- Jones Peter & Moon Shirley

NOCES DE BRILLANT (65 ANS)

- Wathelet Jules & Antoine Renée
- Petit Gérard & Pierard Marie

Mariages

15/04/2023 Delvosalle Patrick & Staf Isabelle
 13/05/2023 Pire Martin & Davin Amandine
 27/05/2023 Alexis Alain & Leclercq Claudine
 21/06/2023 Deguelte Patrice & Lenormand Corinne
 08/07/2023 Laruelle Romain & Quesada Vega Kelly



ELECTIONS

du 9 juin 2024

Service état civil : 084 43 00 41 • marie-chantal.burnotte@wellin.be | Officier de l'état civil : Benoît Closson • 0475 82 41 93 • benoit.closson@wellin.be

Les prochaines élections du Parlement Européen, de la Chambre des Représentants et des Parlements de Région et de Communauté se dérouleront le dimanche 9 juin 2024.

QUE FAIRE EN CAS D'INDISPONIBILITÉ LE JOUR DU VOTE ?

Si vous êtes dans l'incapacité d'aller voter le jour des élections vous avez deux possibilités :

- ➔ Soit vous donnez procuration
- ➔ Soit vous pouvez transmettre vos motifs d'absence au juge de paix de votre canton qui décidera si oui ou non vos raisons sont justifiées

Le vote par procuration

Les électeurs peuvent émettre leur vote en donnant procuration à un autre électeur (article 147bis du Code électoral). De cette manière, le mandataire peut voter au nom du mandant.

La procuration peut être donnée jusqu'au jour de l'élection dans les cas 1, 2, 4, 5 et 6 visés ci-dessous et jusqu'à la veille du scrutin dans les cas 3 et 7 visés ci-dessous.

Motifs de l'absence au vote et justification

1. Maladie : justification par un médecin
2. Raisons professionnelles : justification par l'employeur
3. Raisons professionnelles d'un indépendant : déclaration sur l'honneur
4. Privation de liberté : justification par l'établissement pénitentiaire
5. Activités dans le cadre de sa religion/ convictions : justification par l'organisation
6. Etudes : justification par l'établissement scolaire
7. Vacances à l'étranger : sur base de pièces justificatives (réservation d'hôtel, billet d'avion) et s'il est impossible de produire une telle pièce, sur base d'une déclaration sur l'honneur

Le motif de l'absence au vote et sa justification devront être attestés sur le formulaire de procuration.

Le même formulaire de procuration doit être signé par le mandant et par le mandataire.

Si vous êtes en vacances à l'étranger le jour des élections, votre administration communale doit attester votre absence sur le formulaire de procuration. Ceci est possible

au plus tard la veille des élections et s'effectuera sur base de pièces justificatives (billets d'avion, réservation d'hôtel). Si vous ne pouvez pas présenter une telle pièce justificative, vous pouvez également faire une déclaration sur l'honneur auprès de votre bourgmestre.

A qui donner votre procuration ?

Un électeur belge peut donner une procuration à n'importe quel autre électeur belge majeur de sa circonscription. Un électeur ne peut détenir qu'une seule procuration. Le jour du scrutin, le mandataire devra d'abord voter pour lui-même dans son bureau de vote. Il votera ensuite dans le bureau de vote où vous auriez normalement dû voter. Le mandataire devra apporter les documents suivants pour voter par procuration :

- Le formulaire de procuration qui sera remis au président du bureau de vote du mandant
- Sa carte d'identité
- Sa lettre de convocation, qui portera le cachet « a voté par procuration »
- La lettre de convocation du mandat



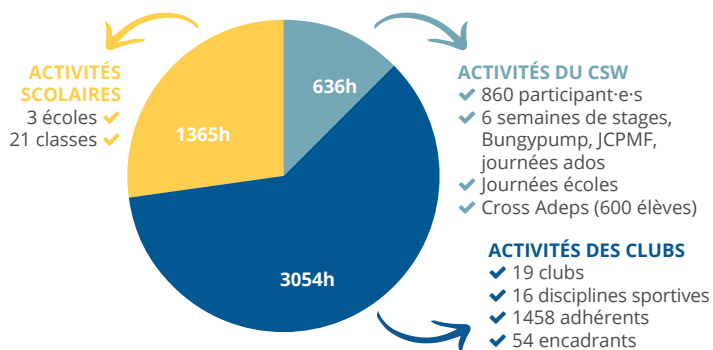
Plus d'informations et
formulaire de procuration
<https://elections.fgov.be>

LES NOUVELLES DU CENTRE sportif de Wellin

Centre sportif de Wellin : 084 38 87 40 • hallomnisports.wellin@gmail.com | Echevine en charge des sports : 0497 42 85 22 • annick.mahin@wellin.be

Le 29 février 2024, l'assemblée générale de l'asbl Centre sportif de Wellin a approuvé le rapport d'activités, les comptes 2023 et le budget 2024.

FRÉQUENTATION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES EN 2023



LES COMPTES

Grâce à une intervention communale de 143.000 €, l'asbl termine l'année avec un bénéfice de 9.650 €. Cette intervention a permis de maintenir les tarifs de location des infrastructures et le prix des stages malgré l'explosion des coûts en matière d'énergie (chauffage et électricité). La gratuité pour les écoles et les activités des clubs pour les moins de 12 ans reste aussi toujours d'application.

Afin d'offrir aux sportifs et sportives des infrastructures et des équipements de qualité, l'asbl investit aussi chaque année dans l'entretien des installations sportives extérieures (terrains de football et de tennis) et l'acquisition de matériel (nouvelles cordes pour l'escalade, table de tennis de table...).

LES ACTIVITÉS

Suite à la reconnaissance du Centre sportif de Wellin en centre sportif local (CSL) par l'ADEPS, l'asbl doit remplir différents objectifs fixés en concertation avec son inspecteur.

Pour l'année 2023, le premier objectif était la co-organisation du cross dédié aux enfants des deuxième et troisième degrés de l'enseignement primaire. Le centre sportif a accueilli le 7 novembre 600 enfants venant des communes de Wellin, Daverdisse, Libin et Libramont.

Le deuxième objectif, qui revient chaque année, est l'organisation d'une journée spéciale ados en fin d'année scolaire. En 2023, 12 ados ont pu pratiquer de l'escalade, du badminton, de la boxe, ainsi qu'une activité skate-park avec « Monkey Ride » qui avait installé un skate-park mobile sur le parking de la MDA.

Enfin, le 3^e objectif était d'organiser des activités pour les seniors. Comme certaines activités sont déjà organisées par la Commission consultative des aînés (stretching) et la MACA (gym douce), le CSW a proposé d'inclure dans ses stages des activités intergénérationnelles. Cet objectif sera poursuivi et amplifié en 2024.

LES INVESTISSEMENTS

Outre la gestion du centre sportif et les projets propres à l'asbl, la gestionnaire du centre sportif est amenée à travailler en étroite collaboration avec l'administration communale sur les projets d'infrastructures sportives.

Le plus gros dossier porte sur la rénovation énergétique du hall. En effet, suite à l'appel à projets de la Wallonie pour la rénovation énergétique des infrastructures sportives, le Commune de Wellin a décroché une subvention de 570.000 €. Les travaux porteront sur l'isolation par l'extérieur des murs et de la toiture, le remplacement des châssis et le système de ventilation. Le marché public a été lancé fin de l'année 2023 et les offres sont en cours d'analyse.

La gestionnaire a aussi accompagné le projet de skate-park qui devrait être réalisé en 2024 et une réflexion sur une nouvelle infrastructure au terrain de football B. Une partie de travaux sera subsidiée.





STAGES ET PLAINES ATL

Été 2024

Accueil temps libre : 084 43 00 50 • nathalie.nannan@wellin.be | Echevine en charge de l'accueil extra-scolaire : 0495 77 39 03 • nadine.godet@wellin.be

Plaines communales



Les plaines sont organisées par la Commune de Wellin pour les enfants de 2,5 ans à 14 ans. Elles ont lieu à la Maison des associations pour les enfants de maternelle à la 2^e primaire et au Centre sportif pour les enfants de 3^e primaire au secondaire. L'accueil des enfants a lieu sur le site désigné.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les plaines ont lieu aux dates suivantes :

- *Semaine 1* : Du 8 au 12 juillet 2024 - Jungle Speed
- *Semaine 2* : Du 15 au 19 juillet 2024 - Les zinzins
- *Semaine 3* : Du 22 au 26 juillet 2024 - Le camp des indiens

- ➔ Activités de 9h à 16h.
- ➔ Accueil le matin (7h30-8h30) et le soir (16h15-17h30), sur inscription.
- ➔ Prévoir pique-nique, boissons et collation du matin (collation de l'après-midi offerte).
- ➔ Prévoir casquette et crème solaire nominative, en fonction de la météo.

PRIX

- Enfants domiciliés dans la commune : 40 € pour le 1^{er}, 35 € pour le 2^e, 30 € pour les suivants.
- Enfants domiciliés hors commune : 60 € pour le 1^{er}, 55 € pour le 2^e, 50 € pour les suivants.
- ➔ Le forfait pour l'accueil est de 5 € par enfant par semaine.
- ➔ Les frais d'inscription comprennent l'encadrement pédagogique, le matériel, l'assurance, les animations sur place et à l'extérieur. Les plaines sont reconnues, subsidiées et supervisées par l'ONE. Elles sont déductibles fiscalement via l'attestation qui vous sera délivrée.

INSCRIPTIONS ET PAIEMENT

Inscriptions du 16 avril au 5 juin 2024. Priorité jusqu'au 23 mai 2024 aux enfants domiciliés ou scolarisés dans la commune de Wellin.

L'inscription se fait

- ➔ par email : nathalie.nannan@wellin.be
- ➔ par courrier : à Administration communale – Grand Place, 1 – 6920 Wellin (formulaire dans encart central)
- ➔ en ligne : <https://www.wellin.be/vivre-a-wellin/enfance-petite-enfance/animations-stages/inscription-aux-plaines> (formulaire disponible dès le 15 avril)



Inscription



Le paiement validera définitivement l'inscription de votre enfant aux plaines. **Veillez à effectuer le paiement avant le 4 juillet 2024** en indiquant la communication structurée. Utilisez l'invitation à payer envoyée par l'administration communale.

En cas de non-paiement dans les délais, la commune se réserve le droit d'octroyer la place à un autre enfant. En cas de désistement, un montant de 10 € /enfant vous sera facturé pour frais administratifs. Seule l'absence justifiée par un certificat médical donne droit à un remboursement.

Renseignements
Nathalie Nannan
0495 27 94 45
nathalie.nannan@wellin.be

Stages sportifs et autres

Camp patro (4 à 16 ans)

→ Du 1 au 10 août 2024



Un camp patro c'est...

- 10 jours de rires, d'amusement et de découvertes diverses
- 10 jours de vie en groupe, entourés de copains
- Des jeux de toutes sortes, du sport, des bricolages, des journées à thème et des veillées
- Une expérience inoubliable dont tout le monde ressort grandi !

Le camp a lieu du 1 au 5 août pour les 4 à 6 ans et du 1 au 10 août pour les plus grands !

Prix : 125 € pour le 1^{er} enfant, 120 € pour le 2^e enfant et 115 € pour le 3^e enfant. 60 € pour les 4-6 ans.

Où ? Chatelineau

Inscriptions et renseignements : Célia Lamotte • celialamotte@outlook.com • 0491 23 73 60



Stage Nature, cheval et art

- Du 8 au 12 juillet 2024 (4 à 8 ans)
- Du 15 au 19 juillet 2024 (5 à 12 ans)
- Du 29 juillet au 02 août 2024 (4 à 8 ans)
- Du 5 au 9 août 2024 (5 à 12 ans)
- Du 19 au 23 août 2024 (4 à 8 ans)

Psychomotricité, initiation à l'équitation, s'occuper d'un poney, balade, observation de la nature.

Où : A Lomprez | de 9h à 16h, accueil sur demande dès 8h30 et jusque 17h

Prix : 30 € / jour, 120 € / 5 jours. Prévoir pique-nique (10 enfants maximum)

Inscriptions : Jessica Delsaux • 0477 78 29 58 • delsauxjessica@hotmail.com



Plaisir d'apprendre (12-16 ans)

→ Du 5 au 9 août 2024

Wellin
CENTRE SPORTIF asbl



Stages organisés par le Centre sportif de Wellin et par l'Accueil temps libre (ATL)



Cours théoriques à la Maison des associations au matin, activités sportives au Centre sportif l'après-midi.

Quand : de 9h à 16h, pas d'accueil, RDV pour tous à la Maison des Associations

Prix : Wellinois : 10 € pour la semaine

Inscriptions : Nathalie Nannan • 0495 27 94 45 • nathalie.nannan@wellin.be

Stage de Théâtre (8 à 13 ans)

→ Du 12 au 16 août 2024 (excepté le 15 août)



Un lieu pour s'exprimer, s'amuser, jouer et faire naître ou renaître l'acteur qui est en chacun de nous. Un parcours d'improvisations qui donneront naissance à une mini création présentée aux parents en fin de stage (vendredi 15h). Animation : Alvéole Théâtre.

Lieu : Maison des Associations à Wellin

Horaires : de 9h à 16h (accueil possible sur demande dès 7h30 et jusque 17h30)

Prix : 60 € pour la semaine. Prévoir un pique-nique. Groupe de min 8 et max 16 enfants

Inscriptions : Nathalie Nannan • 0495 27 94 45 • nathalie.nannan@wellin.be



Stage Gym

- Du 8 au 12 juillet 2024 : Division 3 et Division 4
- Du 15 au 19 juillet 2024 : Division 5, Jeunes, et de perfectionnement niveau « avancé »
- Du 12 au 16 août 2024 : Division 3-4-5-Jeunes



Stage destiné aux filles de compétition. Stage organisé par l'Avenir de Gym de Wellin.

Où ? Centre Sportif de Wellin

Horaires : de 9h à 16h (Accueil sur demande dès 8h30 et jusque 16h30)

Inscriptions et renseignements :
<https://lavenirdewellin.webnode.fr/stages/>

Stage de tennis

- Du 8 au 10 juillet 2024
- Du 19 au 23 août 2024



Initiation, apprentissage, perfectionnement aux techniques du tennis par un entraîneur diplômé. Pas d'accueil organisé.

Où ? Terrain de tennis (Rue de Gedinne, 46 – 6920 Wellin)

Prix : 70 € . Prévoir pique-nique

Horaires : de 9h à 16h

Inscriptions et renseignements : Constantin MABIKA • 0493 92 70 84 • mabika.cons@gmail.com

Stages sportifs (3 à 14 ans)

- Du 29 juillet au 2 août 2024
- Du 5 au 9 août 2024
- Du 19 au 23 août 2024



Date d'ouverture des inscriptions : 24 mai - 10h
Sous réserve de modifications suite à la rénovation du centre sportif

Renseignements et inscriptions : Les prix, activités et modalités pratiques seront communiqués via le site internet www.wellin.be/sports.

Stage Foot et multisports

- Du 12 au 16 août 2024



Apprentissage et/ou perfectionnement aux techniques du football par des activités ludiques. Stage organisé par l'E.S. de Wellin

Où ? Installation du Club de football de Wellin

Horaires : De 9 à 16 h, accueil sur demande dès 8 h et jusque 17 h 30

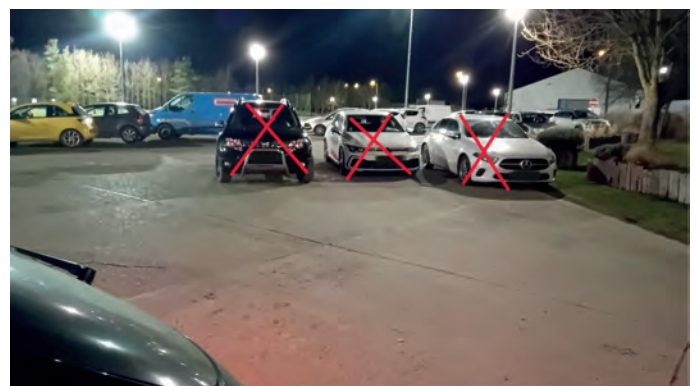
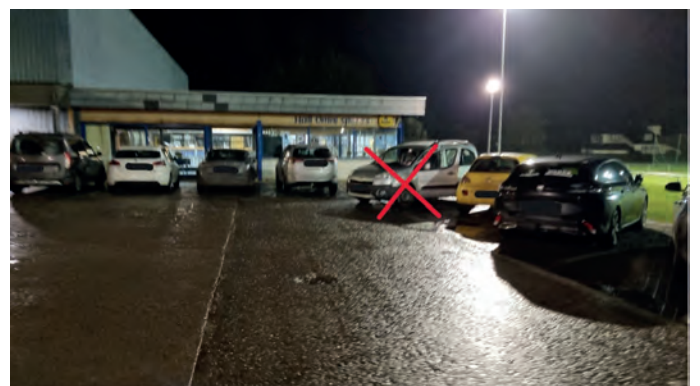
Prix : 65 € /4 jours ; 55 € / 3 jours ; Si possibilité suivant le nombre d'inscription : 20 € la journée - Collations incluses - Repas de midi non inclus

Inscriptions : Florent PIGEON • 0478 02 44 54 • florent.pigeon@outlook.com

GAREZ-VOUS BIEN !

Nous sommes bien conscients de la problématique des places de parking lors de plusieurs entraînements ou événements en même temps, cependant, nous constatons de plus en plus d'incivilités. Afin de garder un parking accessible et sécuritaire pour tout le monde, merci de respecter le marquage au sol et de ne plus se garer le long du petit parc (comme sur la photo ci-dessous). Merci également de ne plus se garer sur le chemin d'accès qui mène à l'arrière du centre sportif, c'est en effet un accès pour les secours (et cela reste une route...)

Merci beaucoup pour votre coopération et votre compréhension





POLLEC

Politique Locale Energie Climat

📍 Coordinateur POLLEC : 084 43 00 55 • jeremy.goire@wellin.be | Echevine en charge de l'environnement : 0495 77 39 03 • nadine.godet@wellin.be

CONVENTION DES MAIRES DES COMMUNES POUR LE CLIMAT



La Convention des Maires est une initiative européenne. Elle rassemble les collectivités locales et régionales majoritairement européennes. Mais, depuis son ouverture à l'échelon mondial décidée en 2015, on en retrouve ailleurs, sur tous les continents. Leur point commun : elles sont désireuses de lutter contre le changement climatique et de mettre en œuvre des politiques énergétiques durables.

La Convention des Maires fonctionne sur la base de l'engagement volontaire des communes signataires qui ont pour ambition de :

- Atteindre et de dépasser les objectifs européens de réduction des émissions de CO₂ (- 55% à l'horizon 2030), grâce à l'amélioration de l'efficacité énergétique
- Développer des énergies renouvelables sur leur territoire

- Réaliser une évaluation de la vulnérabilité du territoire communal aux changements climatiques et proposer des mesures d'adaptation à ces changements climatiques.

SOUTIEN DE LA RÉGION WALLONNE



POLLEC, pour « politique locale énergie climat », est le programme de soutien mis en place par la Wallonie pour aider les communes wallonnes à s'engager dans la Convention des Maires et à en atteindre les objectifs.

PLAN D'ACTION POUR L'ÉNERGIE DURABLE ET LE CLIMAT (PAEDC)

Le PAEDC est un plan stratégique qui identifie des mesures à mettre en place pour réduire notre dépendance énergétique et notre empreinte carbone. Il repose sur la diminution des consommations, l'évolution des comportements et le déploiement des énergies renouvelables. Ce plan d'actions est coordonné par le coordinateur Pollec.

Et notre commune ? En pratique ?

Notre commune a adhéré depuis le 25 mai 2017 à la Convention des Maires.

En 2023, les efforts en matière d'économie d'énergie (atténuation), de production d'énergie renouvelable et d'adaptation aux changements climatiques restent plus que jamais au centre de nos préoccupations ! C'est pourquoi, notre Commune a choisi de mettre à jour son plan d'actions en veillant à y intégrer la thématique du climat. La volonté reste de réduire notre impact environnemental, mais également d'améliorer notre capacité à absorber et à dépasser les chocs à venir (résilience territoriale) dans une optique de développement d'un cadre de vie de qualité pour les citoyens.

Pour atteindre cet objectif ambitieux, un vaste plan d'actions sera mis en place : le Plan d'Actions pour une Énergie Durable et le Climat (PAEDC).

Voici quelques exemples d'actions qui seront menées :

- En développant des voies lentes sur le territoire de manière à favoriser le vélo et dans la moindre mesure la marche à pied pour les petits trajets.
- Par la sensibilisation des jeunes aux enjeux climatiques de demain dans les écoles.
- En menant des actions en faveur de la biodiversité par la plantation de haies, la verdurisation des cimetières...
- En rénovant une partie des bâtiments publics au niveau de l'enveloppe énergétique mais aussi en installant des alternatives renouvelables.

C'est dans ce cadre que le coordinateur Pollec intervient. Il est le lien entre l'administration communale, la population et les différents intervenants tels que les écoles, les entreprises et la Wallonie. Son rôle est donc de coordonner les actions entre les différents acteurs participant à ce programme.



LES TRAVAUX sur la commune

Urbanisme : +32 (0)84 43 00 59 • charlotte.thomas@wellin.be | Echevin en charge de l'urbanisme : 0476 36 75 88 • thierry.denoncin@wellin.be

La fin de l'année 2023 et le début de l'année 2024 sont marqués par des avancées dans les nombreux projets sur le territoire de la commune de Wellin. En plus d'avoir été retenu pour l'appel à projet « Cœur de Village », Wellin s'est vu octroyer en novembre 2023 le permis d'urbanisme pour la rénovation et l'extension de la Maison rurale de Lomppez. En décembre 2023, c'est le permis pour la rénovation énergétique du Centre sportif de Wellin qui a été octroyé avec en parallèle celui pour la rénovation de la cabine haute tension se situant derrière le Hall. Ces projets tous réunis s'inscrivent dans une démarche globale d'amélioration des performances énergétiques et de rénovation du bâti existant.

Le Centre sportif de Wellin

Dans le cadre de l'appel à projets « Rénovation énergétique des infrastructures sportives », la commune de Wellin s'est vue octroyer une subvention d'un montant de 570.793 €. Les travaux concernent le grand hall datant de 1986 et la partie cafétéria/vestiaires datant de 2005. Ils portent sur l'isolation de la façade, l'isolation de la toiture, le placement de panneaux photovoltaïques pour couvrir la consommation du Centre Sportif, le remplacement des châssis et l'installation d'un nouveau système de ventilation double flux. Nous profitons aussi de ces travaux pour remplacer le sol de la salle omnisports par un revêtement mieux adapté aux différentes pratiques sportives.

L'auteur de projet désigné pour mener à bien ce projet est le bureau d'architecture AW Architectes situé à Marche-en-Famenne.

Le marché public est actuellement en cours afin de déterminer quelle entreprise se chargera de donner un coup de neuf au centre sportif.

Parallèlement à la rénovation énergétique du Hall de sport, la cabine haute tension existante va être déplacée et remplacée pour être remise aux normes.



Cœur de Village

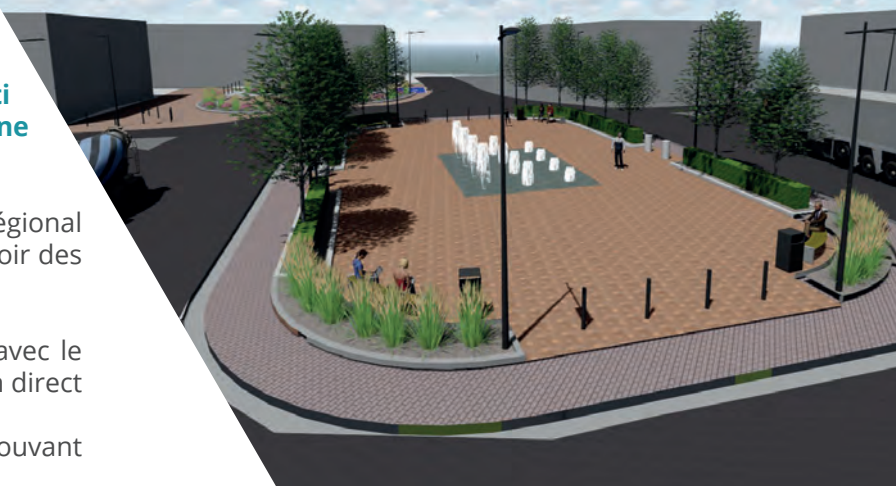
A l'occasion du Plan de Relance de la Wallonie, l'appel à projets « Cœur de Village » a été lancé fin 2022. Un montant de 35.000.000 € sera réparti entre les communes lauréates afin d'obtenir une subvention allant de 200.000 € à 500.000 € .

La commune de Wellin bénéficiera d'un subside régional de 476.930,74 € . Les projets éligibles devaient avoir des critères correspondants aux points suivants ;

- Des espaces publics cohérents en adéquation avec le cadre bâti existant dans les communes et en lien direct avec les autres projets du territoire ;
- Des bâtiments ou espaces publics polyvalents pouvant accueillir des fonctions multiples et variables ;
- Des bâtiments ou espaces publics qualitatifs et durables pouvant être entretenus à moindre coûts,
- Des espaces publics perméables, végétalisés et pensés pour permettre une infiltration aisée des eaux pluviales ;
- Sécurité et accessibilité renforcées offrant un cadre propice aux rencontres, à la détente de toutes les générations ainsi qu'à la cohésion sociale ;
- Une communication aux citoyens renforcée avec l'information aux événements, aux activités de loisirs et services disponibles via des canaux dont le déploiement de panneaux intelligents ;

Le projet proposé par la commune de Wellin est composé de 3 grands aménagements urbains qui s'inscrivent dans une réflexion globale de l'aménagement du territoire communal. Ils offriront un cadre propice aux rencontres, à l'accessibilité de tous, à la végétalisation des espaces publics, le tout en lien direct les uns avec les autres. En effet, le rond-point d'Halma sera connecté au parking « Pasquasy » et à la Grand-Place de Wellin par les travaux de la N40 prévus par le SPW.

Le premier aménagement est celui du rond-point situé à Halma. Il est en quelque sorte la « porte d'entrée » de la commune. Dans cette philosophie, il accueillera l'œuvre d'art se trouvant actuellement sur la Grand-Place en son centre. Les abords vont être végétalisés via diverses plantations.



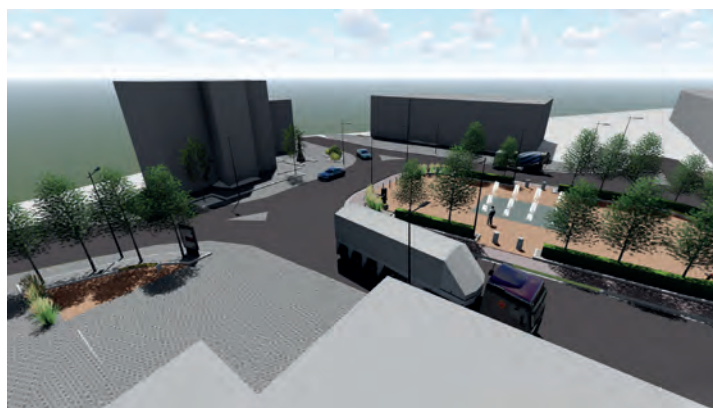
Le second aménagement est la revalorisation de l'ancien parking Pasquasy. Les points d'attention de cet aménagement sont la création d'une quarantaine de places de stationnement (dont des places PMR et pour voitures électriques) et la désimperméabilisation du site. L'installation d'un système d'éclairage public supprimera le sentiment d'insécurité présent actuellement sur les lieux et permettra une bonne visibilité du site à toutes saisons et à toute heure.

Les derniers aménagements sont localisés près de l'Hôtel de Ville. Ils ont été réfléchis dans l'optique d'offrir aux citoyens des espaces publics conviviaux, végétalisés, sécurisés et accessibles à tous.

La Grand-Place va être sécurisée via l'élévation de sa partie centrale d'une dizaine de cm. Afin de créer des espaces de rencontres conviviaux et agréables, une fontaine ainsi que du mobilier urbain seront installés. Le monument aux morts sera ramené auprès de l'Hôtel de Ville.

Dans la continuité de la Grand-Place, une placette va être créée à proximité de la rue Ancien chemin d'Halma, offrant la possibilité d'apporter du dynamisme au lieu. Les aménagements pourront être déplacés pour notamment pouvoir y placer un chapiteau. Un panneau d'information électronique sera également installé près de l'Office du tourisme.

Le début des travaux est prévu pour le printemps 2024.



La Maison rurale de Lomprez

Projet prioritaire du Programme Communal de Développement Rural (PCDR), la rénovation de la salle de Lomprez devrait débuter à l'automne 2024.

Le projet consiste en la rénovation énergétique et l'agrandissement de la salle de village de Lomprez. Ce bâtiment érigé en 1976 nécessitait une importante rénovation tant au niveau esthétique, qu'énergétique et technique.

La salle du village désormais rebaptisée « Maison Rurale » a fait l'objet d'un marché public aboutissant à la désignation comme auteur de projet du bureau d'architecture Nové Architectes situé à Beauraing.

Le coût total des travaux a été estimé à 1.776.158 € TVAC et le projet bénéficiera d'un subside d'une valeur de 1.392.000 €. Ce montant est une combinaison de deux subsides différents. L'un concerne plus particulièrement la rénovation énergétique permettant l'amélioration de la PEB dans le cadre de l'appel à projets « Rénovation énergétique des bâtiments publics ». Le montant de cette première subvention est de 712.126 €. Ces travaux portent sur l'isolation des façades et de la toiture. L'éclairage va être remplacé par du Led, le système de chauffage sera également modifié et des panneaux photovoltaïques vont être installés en toiture.

Le second subside, quant à lui, provient du SPW – Direction du développement durable. Celui-ci est de 680.000 € et concerne l'assainissement des locaux et la remise aux normes de la cuisine, la création d'une réserve et de loges en arrière-scène, la rénovation du sous-sol avec la création de locaux pour les associations ainsi que des espaces de rangement.

L'esthétique intérieure et extérieure est également un aspect non négligeable du dossier. La volumétrie ainsi que les matériaux donneront une allure contemporaine au projet. La teinte du crépi tirant vers le gris rappellera la tonalité de la pierre calcaire, typique du bâti traditionnel. Le bardage bois au ton naturel se mariera de façon harmonieuse avec le crépi et le contexte environnant. Le marché pour désigner l'entreprise chargée des travaux a été lancé en mars. Les offres sont attendues pour le 29 avril 2024.





VAL DES Seniors

Après avoir terminé l'année 2023 en beauté avec le passage du grand Saint et notre marché de Noël, nous débutons la suivante rythmée par quelques activités...

L'élection de notre roi et notre reine pour l'année 2024, le verre de l'amitié et également la visite du bourgmestre et des échevin(e)s afin d'échanger un moment de convivialité autour d'un morceau de tarte et d'un café avec les résidents.

Qui mange des crêpes quand la chandeleur est arrivée, est sûr d'avoir argent pendant l'année. Le 2 février, une odeur de crêpes régnait au sein de la maison : préparation de

la pâte, cuisson par notre personnel et bien entendu dégustation. Que ce soit avec du sucre, de la cassonade ou même une bonne boule de glace et du chocolat chaud tout le monde y a trouvé son compte.

Ce 28 février, nous avons fêté le Carna'Val ! Pour cette occasion, DJ Momo du Trébuchet était présent afin de faire passer aux résidents une après-midi Disco. Que de sourires et de plaisir partagé avec l'ensemble du personnel mais aussi les familles. Toujours autour d'un morceau de gâteau et d'un bon café.





PARTENAIRES

Parc naturel de l'Ardenne méridionale

PROTÉGER, GÉRER ET DÉVELOPPER DURABLEMENT NOTRE RÉGION

Qu'est-ce qu'un Parc naturel ?

Un Parc naturel vise à préserver et mettre en valeur un territoire rural habité, à forte identité et doté d'une nature, de paysages et d'un patrimoine remarquables. Dans la pratique, ce sont plusieurs communes qui s'associent pour mettre en œuvre des projets de développement durable fondés sur la protection et la valorisation de leurs richesses naturelles et culturelles.

L'Ardenne méridionale

Le Parc naturel de l'Ardenne méridionale s'étend sur 9 communes du sud de la Wallonie : Bertrix, Bièvre, Bouillon, Daverdisse, Gedinne, Herbeumont, Paliseul, Vresse-sur-Semois et Wellin. Il est issu d'un partenariat entre ces 9 communes et les forces vives qui y sont actives.

Composé d'une équipe pluridisciplinaire, le Parc naturel mène des projets innovants dans plusieurs domaines :

- La nature
- Les paysages et l'aménagement du territoire
- Le développement rural et économique (agriculture, forêt & filière bois, tourisme & patrimoine, action sociale)

Des exemples de projets concrets

- **Le jardin de la Cité** : en collaboration avec divers partenaires, le Parc naturel a accompagné le Plan de Cohésion Sociale du CPAS de Wellin pour développer un jardin collectif au cœur de la Cité du 150°. Ce jardin a pour but de donner la possibilité aux familles participantes d'apprendre à cultiver leurs propres légumes ainsi que de favoriser les moments de partage et la solidarité au sein de la Cité.
- **Les parcours Train & Sac à dos** : ces randonnées de gare en gare vous permettent de découvrir l'Ardenne, la Famenne et la Gaume sans utiliser votre voiture. L'itinéraire n°3, reliant Grupont à Graide, traverse la commune de Wellin en passant notamment par la forêt sub-naturelle et la passerelle Maria. Vous pouvez également retrouver les dépliants sur ces parcours en ligne ou à l'Office du Tourisme.
- **La végétalisation du cimetière de Lomprez** : en 2024, le Parc naturel accompagnera la commune dans un projet d'aménagement naturel du cimetière et de gestion différenciée des espaces attenants. L'objectif étant d'améliorer la qualité paysagère du lieu et d'en faire un espace propice à la biodiversité. Cela pourra notam-

ment se concrétiser par la végétalisation des allées, la mise en place de couvre-sols, la plantation d'arbres, l'installation de nichoirs...



- **La Becasine et les sentiers adaptés** : la Becasine est un fauteuil de randonnée permettant aux personnes, se déplaçant difficilement ou ne sachant pas marcher, de parcourir des chemins campagnards et forestiers avec plusieurs coéquipiers. Le Parc naturel met une Becasine gratuitement à votre disposition à l'Office du Tourisme de Wellin. De plus, 4 sentiers adaptés à l'utilisation de cet outil ont été identifiés et l'un d'entre eux a été équipé avec du nouveau mobilier. Une brochure dédiée à ces balades est disponible en ligne ou dans votre bureau d'information touristique.

- **La carte des producteurs** : le territoire du Parc naturel regroupe de nombreux producteurs, artisans et points de vente de produits alimentaires locaux. Pour vous permettre de les découvrir, la carte « Les routes gourmandes de l'Ardenne méridionale » a été éditée. Celle-ci reprend près de 150 adresses à visiter dont plusieurs se trouvent sur la commune de Wellin. Un support que vous pouvez à nouveau vous procurer en ligne ou à l'Office du Tourisme.



Plus d'informations
www.ardenne-meridionale.be



LES NOUVELLES du CPAS

CPAS : 084 38 89 85 • liliane.lepage@cpas-wellin.be | Présidente du CPAS : 0475 62 39 77 • therese.mahy@wellin.be

LA SEMAINE DE LA SANTÉ, DU 13 AU 17 MAI 2024

Que signifie pour vous être heureux, être bien dans son corps et dans sa tête ? Que pouvez-vous mettre en place pour vous sentir encore mieux ? La semaine de la santé 2024 mettra le focus sur le BIEN-ETRE.

Le bien-être se décline en trois priorités :

- le **bien-être physique**, qui renvoie à une bonne santé en général et à la satisfaction essentielle de notre corps ;
- le **bien-être psychologique** ;
- le **bien-être social**, essentiel et lié à nos relations interpersonnelles, familiales, amicales, professionnelles. D'autres facteurs tels que l'environnement, le travail, les finances, le spirituel, favorisent aussi notre épanouissement.

Quand j'atteins ces trois objectifs, on peut dire que je suis HEUREUX.

Prendre soin de soi est une expression qu'on a beaucoup entendue durant le COVID et qui est toujours d'actualité. Nous vous proposons de prendre soin de vous durant la semaine de la santé et de participer à des activités qui renforceront votre qualité de vie et votre bien-être. Le programme détaillé et complet vous sera communiqué dans les prochains jours par un toutes-boîtes. Pour une bonne organisation et vous accueillir dans les meilleures conditions, il est impératif de s'inscrire. Nous levons un coin du voile de cette semaine en vous proposant quelques moments-phares.

TROIS SOIRÉES UNIQUES ET INSPIRANTES À NE PAS MANQUER :

- **Gestion du stress, de la concentration et de la fatigue grâce à la chrono-nutrition** par le diététicien Damien Pauquet, le lundi 13 mai à 20h à la Maison des Associations.
- **Vous êtes fantastique**, par le conférencier-auteur Jean-Charles della Faille, le mardi 14 mai à 20h à la Maison des Associations.
- **Age dedans**, spectacle-débat sur le burnout par le comédien Jean-Luc Piraux, le mercredi 15 mai à 20h.

MAIS AUSSI :

- **Une journée spéciale « aînés »**, avec des ateliers de relaxation, de yoga du rire, de jeux collectifs, ainsi qu'une information sur la prévention des chutes, le mardi 14 mai à la Maison des Associations.
- **Des activités adaptées aux tout-petits** comme le massage-bébé, l'activité « portage », la balade des cinq sens.
- **Des animations dans les écoles.**
- **Des ateliers tout public** : Création de cosmétiques naturels, Atelier « bien-être/habillement », Atelier colorimétrie, Atelier art-thérapie.

L'événement est organisé par le CPAS de Wellin, en collaboration avec la Commune et différents partenaires. Nous espérons que vous trouverez dans ce programme une offre qui correspond à vos souhaits, vos valeurs, votre quête de bonheur.

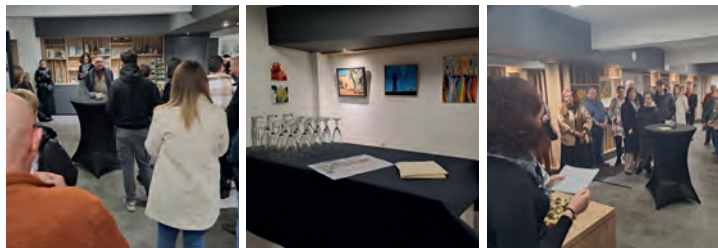


Renseignements
CPAS de Wellin
Laurie Simon
chargée de projets
084 38 89 85
0475 62 39 77

EN IMAGES

VERNISSAGE DES EXPOSITIONS DE L'OFFICE DU TOURISME

Pour cette 2^e édition des expositions de l'Office du Tourisme, nous accueillerons 19 artistes pour 13 expositions entre février 2024 et janvier 2025. Un vernissage a été organisé le 2 mars avec tous les exposants.



CARNAVAL DE WELLIN 2024

Pour la 40^e édition du Carnaval de Wellin, c'est le couple bien connu des Wellinois Jean et Christine Detroz qui a été désigné pour présider les festivités carnavalesques.



BACS À FLEURS

Afin de réduire la vitesse dans les Houchettes à Wellin et Alphonse Detal à Froidlieu, des chicanes composées de 3 bacs à fleurs ont été installées ou le seront dans les prochaines semaines.



STAGES DE SPORT

Durant le congé de printemps, le Centre Sportif a organisé 3 stages :

- 3 - 5 ans : Carnaval de Wandalino
- 6 - 10 ans : Artistique et fun sports
- 8 - 12 ans : Multisports

Ces stages ont rassemblé 41 enfants.





TU CHERCHES un job d'étudiant ?

📞 Emilie Herman • +32 (0) 84 43 00 45 • emilie.herman@wellin.be

LA COMMUNE DE WELLIN ENGAGE 7 ÉTUDIANTS

6 étudiants pour le service environnement

- 2 pour la période du 08 au 19 juillet 2024
- 2 pour la période du 22 juillet au 02 août 2024
- 2 pour la période du 05 au 16 août 2024

Missions

- Entretien des cimetières communaux : 2 étudiants pour la période du 5 au 16 août 2024
- Entretien du village de Sohier : 2 étudiants du 8 au 19 juillet 2024, 2 pour la période du 22 juillet au 2 août 2024

Conditions

Contrat étudiant de 2 semaines : 38h/semaine

Profil :

- Etre âgé de 15 à 21 ans ;
- Etre domicilié sur le territoire de la Commune de Wellin ;
- Ne pas avoir un lien de parenté au premier degré avec une personne exerçant un mandat public pour le compte de la Commune de Wellin, ni avec une personne exerçant une fonction de direction dans l'un des services de la Commune de Wellin ;
- Ces engagements se font dans le cadre de l'appel à projet Eté solidaire, je suis partenaire : nécessité de mixité de genre, la moitié des jeunes engagés doivent être confrontés à des difficultés sociales et/ou économique ;

Priorité donnée dans l'ordre suivant :

1. respect des conditions de l'appel à projet «Eté solidaire, je suis partenaire»: nécessité de mixité, la moitié des jeunes engagés doivent être confrontés à des difficultés sociales et/ou économique ;
2. aux étudiants dont le profil correspond à l'emploi proposé
3. aux étudiants qui n'ont jamais travaillé comme étudiant pour la Commune de Wellin dans le cadre du projet Eté solidaire;
4. selon la date d'entrée des candidatures.

1 étudiant pour l'Office du Tourisme

- pour les mois de juillet et août 2024

Missions

- Travail d'accueil et d'information des touristes

Conditions

Contrat étudiant de 70 heures sur juillet et août 2024



Pour postuler :

Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent parvenir à l'administration communale de Wellin (Grand Place 1 à 6920 Wellin) pour le 17 mai 2024.

Pour tout renseignement, nous vous invitons à contacter Mme Léonard, Directrice Générale de la Commune de Wellin : charlotte.leonard@wellin.be – 084 43 00 51

LE SAVIEZ-VOUS ?



LE SÉMINAIRE des missions africaines ET LE COUVENT de Chanly

En 2021, les dernières sœurs missionnaires franciscaines quittent le couvent de Chanly. Un an plus tard, la commune de Wellin devient propriétaire du bâtiment, coupant court au projet du SPF Justice d'une future maison de détention. Depuis, un autre projet a éclos, celui d'un pôle social communal regroupant notamment la MACA, le CPAS, la distribution de colis alimentaires...

LE SÉMINAIRE DES MISSIONS AFRICAINES

Le Père des Missions africaines de Lyon, Père Desribes, vient en Belgique en 1901 avec l'idée d'établir une école apostolique (petit séminaire) en Belgique. Il missionne M. Joseph Wégimont, commerçant bien connu dans le monde des affaires de l'époque et rencontré quelques années auparavant, de lui trouver un bâtiment adéquat. Ce dernier lui indique une propriété à Chanly, constituée d'une grosse bâtisse et d'une ferme. L'affaire est conclue rapidement et le séminaire des missions africaines ouvre ses portes en 1903. De nouveaux bâtiments sont construits à l'emplacement des écuries et de la grange. Excepté pendant la guerre 14-18, environ 90 novices étaient présents et ce jusqu'en 1939. Le 3 septembre de la même année, tous les novices français et polonais sont mobilisés et quittent le séminaire. Quelques mois, plus tard, c'est au tour des novices belges.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, les Bénédictins de Clervaux, chassés de leur monastère au Grand-Duché de Luxembourg s'y installent jusqu'en 1945. Après la guerre, les novices reprennent possession de la maison jusqu'en 1967. Celle-ci est alors vendue à l'intercommunale AIOIMS* en vue d'y créer une maison de retraite : le Val des Seniors.

Les terres avoisinantes sont loties pour y construire une trentaine de maisons de la Société nationale terrienne (l'actuel quartier de la Fache).

LE COUVENT ET LE VAL DES SENIORS

Le premier résidant est entré au Val des Seniors en 1976. De 2012 à 2016, d'importants travaux ont été menés : rénovation complète des anciennes infrastructures et construction d'une nouvelle aile. Depuis, la capacité d'accueil est passée de 86 à 129 lits (86 MRS, 34 MR et 9 court séjour). Enfin en 1980, l'AIOIMS et les Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie** obtiennent l'autorisation de construire un couvent pour les religieuses âgées de la congrégation.

Les premières sœurs pensionnées sont arrivées au couvent en 1982, à l'adresse Chêne de Mambré, 1. Faut-il voir dans cette appellation la présence d'un chêne séculaire ? Peut-être. La référence à un lieu-dit ou à un patronyme ? Pas du tout. Dans la bible, le chêne de Mambré est l'endroit où Abraham reçoit trois visiteurs (Livre de la Genèse 18, 1-33) et s'entend dire qu'il sera père (alors que son épouse et lui-même sont déjà âgés). Le rire de Sara à l'annonce d'une descendance, et l'accueil réservé aux trois étrangers font du Chêne de Mambré un lieu d'hospitalité, d'écoute et de vie, là où l'impossible devient possible.

Marie-Chantal Burnotte



* L'AIOIMS : L'Association intercommunale d'œuvre médico-sociale de la Haute Lesse est une intercommunale créée au début des années 70, de l'association de 12 communes et des provinces de Namur et Luxembourg, en vue de proposer un hébergement pour personnes âgées. Au 01.01.2009, l'AIOIMS a été absorbée par Vivalia, intercommunale des soins de santé en Province de Luxembourg.

** La congrégation catholique internationale des Franciscaines Missionnaires de Marie (FMM), a été fondée en 1877, dans le grand élan missionnaire du 19^e s, et est à l'œuvre aujourd'hui encore dans 73 pays. Les FMM sont présentes en Belgique à Bruxelles, Anvers et Westmalle.

Source : Centre d'histoire et de traditions, Chanly aux temps oubliés I, Wellin, 1992, p.85-87.



INFOS en vrac



CHIPS paprika

**25 ans pour se dégrader,
c'est colossal !**

Les déchets, c'est à la poubelle,
jamais par terre.
Plus d'information sur idelux.be

Les durées mentionnées ici sont indicatives. Les temps de dégradation varient en fonction de la nature des matériaux mais également suivant des facteurs extérieurs tels le taux d'humidité, la température, la lumière, l'acidité du sol.

CYBERCRIMINALITÉ
ON EN VEUT À
VOTRE ARGENT!
ESCROQUERIE,
N'EN PAYEZ PAS
LE PRIX!

- Ne donnez jamais de mot de passe ou de code de carte!
- N'ouvrez jamais de mail, lien ou pièce jointe inconnu(e)!
- Un doute? Raccrochez immédiatement!

**Plus de conseils?
Scannez le QR Code!**

PAS DE MÉDICAMENTS DANS LES TOILETTES !

Les sirops, gélules et comprimés contiennent des molécules chimiques qui peuvent être nocives pour notre environnement. Ne les jetez pas dans les toilettes ! Ces substances, en se retrouvant dans nos égouts, ne sont malheureusement pas complètement dégradées par les stations d'épuration et finissent directement dans nos rivières.

Rapportez les médicaments périmés chez votre pharmacien et triez les emballages.



DÉPLOIEMENT PAR VOO D'UNE NOUVELLE INFRASTRUCTURE INTERNET HAUT DÉBIT DE 1 GIGABIT PAR SECONDE



Bonne nouvelle pour les citoyens ! VOO déploie au sein de la commune une infrastructure internet à très haut débit qui permettra aux citoyens de bénéficier d'un service internet Gigabit d'Orange ou de VOO d'ici au plus tard fin 2025. Ce déploiement est en partie soutenu par le Gouvernement fédéral dans le cadre du plan zones blanches 2023.

La nouvelle est d'autant plus réjouissante que le déploiement concerne l'ensemble de l'entité de la commune, offrant ainsi à tous les citoyens une connectivité performante.

Vous constaterez par conséquent à certains moments au cours de 2024 et 2025 la présence d'employés de VOO ou de ses sous-traitants faisant des relevés géographiques, la fréquente circulation de camionnettes de VOO, des travaux localisés d'ouverture de trottoirs, des travaux en aérien. Les travaux consisteront en la pose de tronçons de fibres, l'installation d'armoires de rues, le remplacement de certains câbles et l'installation d'équipements.

Pendant la réalisation de certains travaux sur le réseau, des interruptions du service de télévision auront lieu à certains moments pendant la journée. Le service sera rétabli avant le début de la soirée. L'opérateur informera les clients du service TV de VOO de la zone concernée.

GUICHET DE L'ÉNERGIE



Permanence à Wellin

- A l'Hôtel de ville, le 2^e mercredi du mois de 14h à 17h
- Sur rendez-vous : 061 23 99 40
guichetenergie.libramont@spw.wallonie.be

FERMETURE DE L'EPN

L'Espace public numérique (EPN) sera fermé du 5 au 23 août.



SVP FACTEUR



Bpost propose le service "SVP facteur" afin de fournir, aux personnes à mobilité réduite, une assistance à domicile pour les services postaux de base :

- retrait de courrier déjà affranchi
- vente de timbres (paiement en espèce)
- préparation et l'envoi de recommandé

Désormais, le recours à ce service gratuit se fera :

- par le biais d'une affichette apposée à la fenêtre
- via un formulaire sur le site internet de bpost nouveau
- en appelant un numéro spécialement dédié au service : 02 278 50 89

TRANSMETTRE plutôt que jeter !

COLLECTE DE VÉLOS

EN BON ÉTAT

Samedi
20 avril 2024
dans votre
recyparc

LE RÉEMPLOI AU PROFIT DES ASSOCIATIONS LOCALES



DATES DES PROCHAINS CONSEILS COMMUNAUX

Les prochains conseils communaux auront lieu à 20h les :

30 avril,	18 juin,
21 mai,	13 août.



LA FOIRE AUX VINS

« Les Vignes d'Antan »

Foire aux Vins de Wellin, déjà 25 ans...

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

C'est en 1999 que le comité de l'ES Wellin organisa une foire aux vins sous l'appellation « Les Vignes d'Antan ». Une appellation qui nous rappelait l'existence de cultures viticoles dans notre région comme le retraçait Adrien HERMAN dans le premier édito de notre folder de la foire en avril 1999...

« La vigne était sans aucun doute cultivée à Wellin depuis le haut moyen-âge. Dès avant la donation de Wellin par Carlo-man aux moines de Stavelot, en 747, il y avait à Wellin un lieu du culte ; l'église de Wellin est ainsi une église « primaire ».

En ces temps reculés, la célébration de la messe posait un problème, car il fallait du vin. La solution était de le produire sur place, d'avoir un vignoble.

Le curé Moye, dans un document daté de 1685, a repris des données établies par son prédécesseur, le curé Henry Pochet, en 1592. On y lit : « ...il y a la vigne des Lissoire ; toute la vigne de Gérard Robin ; la vigne de Gérard Mathy ; la vigne de feu Poncelet Vonnêche ; la vigne que tient le petit Bouy de Halma. »

Gageons que les curés de ces temps-là avaient trop de vin pour la consommation liturgique et que les Wellinois, dans les années favorables en tout cas, n'en manquaient pas non plus.

Victime de son périlleux ancrage géographique et surtout de la politique du XIX siècle qui lui privilégia la bière, le vin disparut presque entièrement en tant que produit belge. Il revient très, très, doucement à Torgny en Luxembourg, sur quelques pentes de la Meuse, l'un ou l'autre terroir du Pays Noir et quelques hectares du Hageland...

Sur le versant sud de la Marlière, face à Wellin entre le Ry d'Ave et le chemin de Lavaux Sainte Anne, est un lieu-dit « Aux Vignes ». L'œil attentif y distingue les traces des terrasses où le raisin mûrissait, plein sud. Un kilomètre à l'ouest, un autre vignoble existait, à Presles, au pied de la Marlière.

Le vin est une tradition wellinoise, disparue, qu'il est bon de faire sortir de l'oubli »

A. Herman 01/04/1999

En avril 2024, nous avons célébré dignement le 25^e anniversaire de la Foire aux vins de Wellin « Les Vignes d'Antan ». A cette occasion, nous avons mis les petits plats dans les grands puisque nous avons organisé un repas-spectacle avec Fabian le Castel le vendredi soir et avons accueilli 25 vigneron et 2 produits de bouche durant le week-end.



Lorsque vous lirez ces lignes, gageons que notre Foire aux vins de Wellin, millésime 2024 pourra être considérée comme un très grand cru classé. Elle est, en tout état de cause, toujours un moment de réjouissance et de gratitude, un moment extraordinaire empreint de fierté et de satisfaction pour le chemin parcouru depuis 25 ans maintenant.

Une sacrée aventure qui n'a jamais faibli au cours de ces vingt-cinq années dans laquelle de nombreux groupements ont été associés : le comité du Carnaval de Wellin, les Saltimbanques, la Confrérie de Wandalino, plus récemment, les Wandalinettes dans le cadre du déjeuner réalisé au profit du Télévie et bien sûr, depuis la constitution de notre asbl, notre partenaire de toujours l'ES WELLIN...

En effet, au fil des ans, nous avons su évoluer pour répondre aux besoins changeants de tous : nous avons développé des relations solides avec nos viticulteurs, nos sponsors, logeurs, bénévoles, participants et partenaires, en offrant un environnement et un service de qualité qui répondent à leurs attentes.

Pour conclure, célébrer l'anniversaire d'une manifestation telle que la nôtre est un moment emblématique qui témoigne de sa longévité, de son succès et de son impact dans le microcosme wellinois. Vingt-cinq années de croissance, d'innovation et de dévouement méritaient d'être honorées et partagées avec tous ceux et celles qui ont contribué à cette réussite.

Encore un tout grand merci...



d'ici 2024

PAROLE À l'opposition

Cher.e.s concitoyen.ne.s,

Comme pour tous les autres bulletins communaux, notre groupe « D'ICI 2024 » vous informe de la gestion communale de décembre 2023 à février 2024.

Durant cette période, le Conseil communal a débattu du dernier budget de la législature. On constate que la majorité est en pleine campagne électorale avec des annonces/promesses parfois difficiles à comprendre surtout durant cette période...

Commençons par une bonne nouvelle au budget 2024 avec la diminution du taux à l'impôt des Personnes Physiques (IPP) qui descend de 8% à 7,8% ce qui permettra une réduction annuelle de quelques euros sur le portefeuille des citoyens. Notre groupe a voté POUR, **Très Bien MAIS...** nous souhaitons vous rappeler que **la majorité a augmenté plusieurs taxes et redevances dès 2019**. Ces informations sont très peu communiquées par la liste « WELLIN DEMAIN » :

- 1) augmentation de la taxe additionnelle sur le précompte immobilier,
- 2) augmentation de la taxe sur les piscines,
- 3) augmentation de la taxe de séjour pour les gîtes et chambres d'hôtes,
- 4) augmentation de la taxe des secondes résidences,
- 5) augmentation de la taxe de documents administratifs : passeports, permis urbanistiques...,
- 6) augmentation de la redevance pour les bénéficiaires de la Maison d'Accueil Communautaire des Aînés (MACA).

A la suite de ces augmentations de la fiscalité, **les citoyens ont également eu droit à de NOUVELLES taxes et redevances** sur :

- 1) les immeubles reliés ou reliables au réseau d'égouts,
- 2) les inhumations,
- 3) les dépôts de mitrailles et de véhicules usagés,
- 4) la recherche de données d'un permis ou délivrance d'un duplicata...

Lors du Conseil communal du 5 novembre 2019, le Bourgmestre justifia leurs choix du changement de fiscalité par ces trois arguments :

1. **Constat** : une situation financière très compliquée et une explosion de la dette qui aurait atteint un record historique en 2018 !

Réponse de notre groupe via ce petit tableau

DETTE	
2018 (compte)	691.628 €
2024 (budget)	<u>1.180.000 €</u>
	+ 490.00 € (+70%)

2. **Stratégie** : augmenter la population wellinoise et diminuer les dépenses de personnel et de fonctionnement.

Réponse de notre groupe via ce petit tableau

	FRAIS DE PERSONNEL	FRAIS DE FONCTIONNEMENT
2018 (comptes)	2.115.450 €	1.067.373 €
2024 (budget)	<u>2.850.00 €</u>	<u>1.555.000 €</u>
	+ 735.000 € (+35%)	+ 490.000 € (+45%)

3. **Actions** : en matière de fiscalité via les taxes et redevances. Explications ci-dessus.

Pour rappel :

- toutes ces nombreuses taxes et redevances avaient été gardées bien secrètes par la majorité puisqu'aucun point sur cette fiscalité n'a été inscrit dans leur programme électoral de 2018.
- le bas de laine actuel de la Commune de Wellin est d'environ 3.000.000 € .

Ça... ce sont les méthodes de « WELLIN DEMAIN » !

Au-delà de ce budget 2024, la majorité nous a aussi surpris concernant l'affectation de certains services :

- 1) Le CPAS de Wellin, la MACA de Wellin et la donnerie devraient être hébergés dans les bâtiments de l'ancien couvent de Chanly. Il fallait bien trouver un « truc » avant les élections MAIS est-ce que ce bâtiment est compatible à cette affectation ? Combien cela va-t-il va coûter aux contribuables ? Quid de la mobilité concernant les bénéficiaires du CPAS et de la MACA ?
- 2) Une maison de jeunes ainsi qu'une école des devoirs devraient s'organiser dans les bâtiments du CPAS de Wellin... sans aucune réflexion sur la compatibilité des infrastructures ni sa future gestion.

→ Pour ces deux affectations, aucune date de finalisation n'a été communiquée...

- 3) Les jeunes de Sohier vont bénéficier de l'appartement du Laboratoire de la Vie Rurale de Sohier via une location annuelle de 1200 € .

Voici le jeu de chaises musicales de certains services communaux proposé par la majorité en cette fin de législature.

Pour conclure, Notre groupe « D'ICI 2024 » ne manquera pas de poursuivre son rôle de contrôle/de proposition lors des dernières séances du Conseil communal - lieu par excellence de la démocratie - afin que l'intérêt général règne.

Pour la liste D'ICI 2024
Bruno MEUNIER
Guillaume TAVIER
Valérie TONON
Olivia LAMOTTE
Marc SIMON

Thierry DAMILOT
Florence DEMAT
Dominique CREPIN

Outils
Gruslin sprl

**Matériels - Outillages de jardin
et Forestiers - Remorques**

084 36 63 77
Mont du Carillon, 40
6927 TELLIN
juliengruslin@skynet.be

SPECIALISTE ROBOT TONDEUSE

Husqvarna
CFMOTO
ISEKI
GTM PROFESSIONAL
HONDA Power Equipment
efco

d'Alzon Collège

Enseignement secondaire général
et technique de transition

**Inscriptions en 1^{re} année
à partir du 22 avril 2024.**

Permanences de vacances :

- du 8 au 12 juillet
- du 16 au 23 août

Collège d'Alzon asbl
rue de Han 1
6927 Bure (Tellin)
084 36 02 80
administration@dalzon.be
www.dalzon.be

MORANT
opticiennes

Test de la vue
sur RDV au 082 71 22 67

Rue de Rochefort 6 - Beauraing

RICHARD & FILS

**CHAUFFAGE - SANITAIRE
GROSSISTE ET INSTALLATEUR**

15, RUE DE LA FERME DES 3 MOULINS
5570 BEAURAING
082/666.588
chauffagerichardsprl@live.be

TVA : BE 0897.708.670

Que ce soit pour dénicher une
pièce vintage dans notre
DÉPÔT-VENTE, ou pour un
VIDE-MAISON empreint de
souvenirs, notre ouverture
marque le début d'une nouvelle
aventure!

Venez nombreux. Trim Tram Troc
vous attend avec enthousiasme.

À bientôt!

Carine et Olivier

TRIM TRAM TROC

Route de Poix 11B
Saint-Hubert
061 50 02 53
trimtramtrroc@hotmail.com

ADMINISTRATION COMMUNALE

HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

- Lundi : 8h30 - 12h00 | 13h30 - 16h30
- Mardi : 8h30 - 12h00
- Mercredi : 8h30 - 12h00 | 13h30 - 16h30
- Jeudi : 8h30 - 12h00
- Vendredi : 8h30 - 12h00

Le **Service Population** est ouvert 2 samedis par mois de 9h à 12h (voir www.wellinbe)

Le **Service Travaux** est fermé le vendredi après-midi.

Services administratifs

DIRECTION GÉNÉRALE

CHARLOTTE LEONARD

☎ +32 (0)84 43 00 51

✉ charlotte.leonard@wellin.be

POPULATION & ÉTAT CIVIL

MARIE-CHANTAL BURNOTTE

☎ +32 (0)84 43 00 42

✉ marie-chantal.burnotte@wellin.be

ALINE BODY

☎ +32 (0)84 43 00 41

✉ aline.body@wellin.be

ENVIRONNEMENT

FABIENNE LAURENT

☎ +32 (0)84 41 33 59

✉ fabienne.laurent@wellin.be

FINANCES

PHILIPPE LAURENT

☎ +32 (0)84 43 00 50

✉ philippe.laurent@wellin.be

SOPHIE ROSSION

☎ +32 (0)84 43 00 48

sophie.rossion@wellin.be

VÉRONIQUE DAVREUX

☎ +32 (0)84 43 00 56

✉ veronique.davreux@wellin.be

SALLES COMMUNALES

VÉRONIQUE DAVREUX

☎ +32 (0)84 43 00 56

✉ veronique.davreux@wellin.be

LOGEMENT ET ÉNERGIE

ANNE DE VLAMINCK

☎ +32 (0)84 43 00 54

✉ anne.devlaminc@wellin.be

MARCHÉS PUBLICS - PATRIMOINE

KATTY ROBILLARD

☎ +32 (0)84 43 00 49

✉ katty.robillard@wellin.be

PESONNEL

EMILIE HERMAN

☎ +32 (0)84 43 00 45

✉ emilie.herman@wellin.be

JEAN-PIERRE ROBE

☎ +32 (0)84 43 00 47

✉ jean-pierre.robe@wellin.be

TAXES ET REDEVANCES

JEAN-PIERRE ROBE

☎ +32 (0)84 43 00 47

✉ jean-pierre.robe@wellin.be

PLANU, MANIFESTATIONS PUBLIQUES,

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

NINA LANNOY

☎ +32 (0)84 43 00 43

✉ nina.lannoy@wellin.be

TRAVAUX

NINA LANNOY

☎ +32 (0)84 43 00 43

✉ nina.lannoy@wellin.be

JEAN-FRANÇOIS GEUDEVERT

☎ +32 (0)84 43 00 43

☎ +32 (0)476 21 33 69

✉ jean-francois.geudevert@wellin.be

CHARLOTTE THOMAS

☎ +32 (0)84 43 00 59

✉ charlotte.thomas@wellin.be

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET

URBANISME

CHRISTINE GEROME

☎ +32 (0)84 43 00 44

✉ christine.gerome@wellin.be

CHARLOTTE THOMAS

☎ +32 (0)84 43 00 59

✉ charlotte.thomas@wellin.be

ANNE DE VLAMINCK

☎ +32 (0)84 43 00 54

✉ anne.devlaminc@wellin.be

VENTES DE BOIS

EDDY MOUTON

☎ +32 (0)84 43 00 46

✉ eddy.mouton@wellin.be

Services extérieurs

CPAS DE WELLIN

LILIANE LEPAGE

☎ +32 (0)84 38 89 85

✉ liliane.lepage@cpas-wellin.be

ACCUEIL TEMPS LIBRE (ATL)

NATHALIE NANNAN

☎ +32 (0)495 27 94 45

✉ nathalie.nannan@wellin.be

BIBLIOTHÈQUE

BENOÎT PIRSON

☎ +32 (0)84 38 00 61

✉ benoit.pirson@wellin.be

CENTRE SPORTIF

ÉLOÏSE LAMBOTTE

☎ +32 (0)84 38 87 40

☎ +32 (0)471 58 60 62

✉ hallomnisports.wellin@gmail.com

CRÈCHE COMMUNALE

« AU PAYS DES NUTONS »

EMILIE MOTET

☎ +32 (0)84 43 33 97

✉ emilie.motet@wellin.be

ÉCOLE COMMUNALE DE LOMPRESZ

SANDRINE ROSSION

☎ +32 (0)84 38 71 17

✉ eclompresz@gmail.com

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE (EPN)

VALÉRIE MARTIN

☎ +32 (0)84 38 00 62

✉ valerie.martin@wellin.be

COORDINATEUR POLLEC, PAEDC

JEREMY GOIRE

☎ +32 (0)84 38 00 65

✉ jeremy.goire@wellin.be

MAISON D'ACCUEIL COMMUNAUTAIRE

DES AÎNÉS (MACA)

☎ +32 (0)84 38 00 63

AMÉLIE CHARLES

✉ amelie.charles@wellin.be

SIESKA MARTENS

✉ sieska.martens@wellin.be

DOMINIQUE DEPREZ

✉ dominique.deprez@wellin.be

OFFICE DU TOURISME

☎ +32 (0)84 41 33 59

✉ tourisme@wellin.be

FABIENNE LAURENT

✉ fabienne.laurent@wellin.be

ALICE FOHAL

✉ alice.fohal@wellin.be